

NOTICE EXPLICATIVE

e-MARQUE 2016-2017

NOUVELLE VERSION / GESTION DES DOSSIERS IMPORT-EXPORT

Comme cela vous a été annoncé l'utilisation de la feuille de marque électronique « e-Marque » sera obligatoire sur toutes les compétitions régionales, championnats, coupes, barrages, inter-comités, ..., en jeunes et en seniors dès septembre

La version 1.2.0.1 que vous avez utilisé la saison dernière ne fonctionnera plus à compter du 1er août 2016 et vous devez obligatoirement la remplacer. La nouvelle version (1.3.0.0) est téléchargeable via le module FBI V2.

Les principales modifications qui ont été apportées sont :

- ↳ Les fichiers « Export » portent le nom du match. Ceci permet de les reconnaître et d'en copier plusieurs dans un même dossier ;
- ↳ Ajout d'un message d'alerte si vous chargez un fichier « Import » où la date de la rencontre diffère de plus de 15 jours avec la date du jour ;
- ↳ Ajout d'une coche « Licence vérifiée » pour faciliter le contrôle des licences par les officiels ;
- ↳ Possibilité d'accéder à la case « Licence non présentée » pendant la rencontre ;
- ↳ Possibilité de modifier ou de supprimer une réserve ou un incident avant la clôture de la feuille de marque ;

COMMENT INSTALLER LA NOUVELLE VERSION ?

Pour pouvoir télécharger la nouvelle version de l'e-Marque vous avez l'obligation, en premier, de désinstaller la version présente sur votre ordinateur et suivre la procédure ci-dessous décrite.

↳ Connectez-vous à FBI V2.



(1) Cliquez sur « **Compétitions** » puis (2) sur « **Télécharger e-Marque** »

(3) Suivez ensuite toute la procédure décrite dans le « **manuel d'installation** » en cliquant sur le lien suivant : [CSR E-MARQUE INSTALLATION](#)

GESTION DES DOSSIERS : LE DOSSIER IMPORT D'UNE RENCONTRE

Il revient à l'association sportive recevante de remettre au marqueur, au moins une heure avant le début de la rencontre, le dossier import de la rencontre (clef USB). Comment télécharger le dossier « Import » ?

↳ Connectez-vous à FBI V2.



(1) Cliquez sur « **Compétitions** » puis (2) sur « **Saisie des résultats** »

(3) Suivez ensuite toute la procédure décrite dans le document « **gestion des fichiers avant et après la rencontre** ». Lien direct : [CSR E-MARQUE GESTION FICHIERS](#)

GESTION DES DOSSIERS : LE DOSSIER EXPORT D'UNE RENCONTRE

L'accès à l'envoi d'un fichier « Export » via le bloc note du site Internet de la FFBB, n'est plus possible. Pour accéder à la page « e-Marque », il faut passer par le menu « FFBB – OTM – e-Marque ».

Lien direct à mettre dans vos favoris :

<http://www.ffbb.com/ffbb/officiels/otm/e-marque>

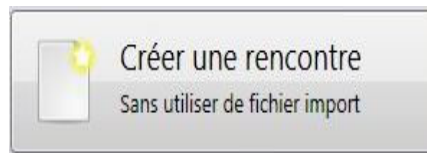
↳ Ouvrez le site de la FFBB :



Cliquez (1) sur « **l'onglet FFBB** » puis (2) sur « **OTM** » et (3) sur « **e-Marque** » et (4) suivez ensuite toute la procédure décrite dans le document « **gestion des fichiers avant et après la rencontre** ». Lien direct : [CSR E-MARQUE GESTION FICHIERS](#)

ABSENCE DE FICHER IMPORT

↪ Si vous avez fait (créé) une feuille de marque sans fichier Import, l'envoi du fichier Export par le logiciel ou via le site Internet n'est pas possible (le système ne reconnaît pas la rencontre).



↪ Dans ce cas, vous devez envoyer le « fichier Export » par mail à la Commissions Sportive Régionale.

Afin d'éviter toute confusion entre les mails de confirmation d'envoi de fichier « Export », seul un mail de confirmation de traitement du fichier sera envoyé au correspondant principal du club recevant. Attention, le délai de prise en compte de ce fichier peut prendre plus d'une heure.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout problème rencontré avec l'e-Marque durant la saison veuillez SVP contactez en priorité la CSR « laurent.kulincz@numericable.fr » ou le référent régional e-Marque : **Betty BETTIOL** : b.bettiol.54@gmail.com

L'ESPACE « e-MARQUE » LLBB

Sur le site Internet de la LLBB, dans l'Espace e-Marque, vous pourrez consulter et télécharger tous les documents se rapportant à l'e-Marque :

- ↪ Cahier des charges e-Marque ;
- ↪ Gestion des fichiers avant et après la rencontre ;
- ↪ Installation Nouvelle version ;
- ↪ Répartition des Procédures de Communication entre les OTM d'une Table de Marque ;
- ↪ Formation à l'utilisation de la feuille de marque électronique (en e-Learning).

<http://www.llbb.fr/dirigeants/c-s-r/l-e-marque.html>

Nous conseillons à l'ensemble des clubs d'installer la nouvelle version du logiciel et de la tester en « condition de match » avant la reprise des compétitions.